

MODES ET NOUVEAUTES

La mode a des appétits incessants. Elle exige toujours du nouveau et encore du nouveau. Voici maintenant que l'on dore le tulle, et l'on dit que l'or est une chimère. Du tulle doré ! on en porte déjà partout pour narguer les élégantes du Transvaal. O caprices féminins ! Quoi qu'il en soit, c'est la mode : inclinons-nous. On porte du tulle argenté. Qui n'a vu ces nouveautés sur les chapeaux des Parisiennes, les ailes Mercure ou Minerve aux reflets d'or, etc. ? Comment obtient-on ce résultat ? La chimie s'en mêle naturellement.

Voici le procédé. Le tulle est immergé dans une solution de nitrate d'argent à 1 p.c., puis essoré et jeté dans une solution de sel de potassium et d'hydroxylamine sulfonée. Le nitrate d'argent est réduit et le métal se dépose sur les fibres du tissu en les imperméabilisant. Mais il y est déposé à l'état pulvérulent. Il faut ensuite avoir recours au bain galvanique. Le tissu est plongé dans un bain formé de cyanure double de potassium d'or ou d'argent. La couche déposée est légère, mais suffisante pour résister à l'usage. On argente ou l'on dore de la même façon les blondes, les mousselines, certaines étoffes légères pour toilettes ou même pour rideaux ou ameublement. C'est tout le secret du tulle d'or ou d'argent.

LE MARCHE DES PHOSPHATES

On a longtemps fondé de grandes espérances sur l'exploitation des riches gisements de phosphate qui pullulent dans la partie est du bassin de la rivière Ottawa et de ses tributaires. Ce phosphate, remarquablement pur et comparative-ment facile à extraire, paraissait destiné à faire une concurrence sérieuse, sur les marchés européens, aux phosphates de la Floride et à ceux des divers gisements français. Malgré la grande valeur du superphosphate, comme engrais, malgré la présence presque sur le même terrain, d'inépuisables gisements de pyrites de fer d'où l'on pouvait extraire à bon marché l'acide sulfurique, dont la combinaison avec le phosphate donne le superphosphate du commerce, on n'a jamais essayé, sur une échelle convenable, la fabrication sur place de cet engrais. On s'est contenté d'exporter brut le minerai, tel qu'il sort de la mine et de laisser aux pays importateurs le

soin de le transformer en un article de consommation.

Il y eut, à une certaine époque, un engouement très prononcé pour les terrains à phosphate. Des spéculateurs accaparèrent de vastes étendues, que, ne pouvant les exploiter eux-mêmes, faute de connaissances techniques, ils essayèrent de passer à des acheteurs étrangers. Mais trois ou quatre compagnies seulement naquirent viables et encore, pour plusieurs, le prix exorbitant que l'on payait aux spéculateurs pour les terrains était un élément certain d'insuccès final. Nous nous rappelons entr'autres la Compagnie Bordelaise des phosphates du Canada, qui a envoyé ici un ingénieur, dépensé \$40,000 à \$50,000 en frais de mise en train et n'a pas expédié une seule tonne de minerai en France, quoiqu'elle en ait vendu peut-être un millier en Angleterre.

Une compagnie américaine paraît avoir résisté pendant quelque temps, ayant un marché plus proche, et connaissant mieux le genre d'exploitation qui convient à ce genre d'industrie ; mais, elle aussi paraît y avoir renoncé.

Les exportations qui, au début, avaient atteint 30,000 tonnes par année, n'ont fait que décroître de puis quelques années. Sans remonter plus loin que 1889, nous trouvons dans les Rapports du Commerce et de la Navigation les chiffres suivants :

1888 89.....	23,158 tonnes
1889-90.....	29,715 "
1890-91.....	24 257 "
1891 92.....	17 243 "
1892 93.....	11,890 "
1893-94.....	4,927 "

L'Angleterre, les Etats-Unis et l'Allemagne sont les seuls pays qui aient importé nos phosphates et avec le résultat qui précède. A quoi donc est due cette diminution de nos exportations ?

A deux causes principales : 1o la dépréciation des cours en Europe, à la suite de la surproduction qu'a produite la découverte et l'exploitation de nouveaux gisements ; 2o à la nature même de notre phosphate qui est d'un travail plus difficile pour la transformation en superphosphate.

L'industrie minière du phosphate de chaux traverse donc une période très critique chez nous. Ce qu'il faudrait pour la ranimer serait peut-être difficile à deviner. Voici, cependant, quelques mesures qui, nous semble-t-il, pourraient aider à la sortir du marasme.

D'abord, le dégrèvement aussi complet que possible de toutes

charges envers le ou les gouvernements. Il est clair que ces charges constituent un fardeau inutile, un poids mort dans le fonctionnement de cette industrie, dont, dans un temps de crise, la première chose à faire est de se débarrasser.

Il faudrait, si ce n'est déjà fait, annuler au plus vite les concessions faites par la couronne aux spéculateurs qui, n'ayant pas les moyens d'exploiter eux-mêmes, ne sont que des obstacles qui empêchent les véritables exploitateurs de parvenir aux gisements les plus rapprochés des voies de transport et les plus faciles à exploiter.

On pourrait aussi essayer de nouveau l'acclimatation de l'engrais superphosphate au Canada, surtout avec la culture de la betterave à sucre, ce qui permettrait, en cas de succès, l'utilisation ici d'une partie de la production des mines.

Il ne faut pas, malheureusement, songer à demander une prime à l'exportation, dans l'état actuel de nos finances ; mais la question du fret est très importante pour une marchandise aussi pesante, par rapport à sa valeur ; et il pourrait se faire qu'un dégrèvement des frais de port, de quaiage, etc., en faveur de ce minerai, en favoriserait la prise comme lest, par les navires qui partent chargés de marchandises plus encombrantes que pesantes, comme le bois, le foin, etc.

Nous croyons, dans tous les cas, que le souci de développer l'exploitation de nos gisements de phosphate devrait occuper une place importante dans les préoccupations de nos gouvernants de Québec et d'Ottawa.

LE PERIL JAUNE

Quelles seront les conséquences du conflit sino-japonais ? Ce qu'on peut donner dès maintenant pour certain, c'est que le plus clair de ce résultat sera de hâter le réveil du colosse chinois.

Ce réveil est-il avantageux ? C'est très contestable.

Jetez un regard sur la carte du monde. L'espace qu'occupe la Chine est relativement petit ; il faut même en retrancher les trois cinquièmes au moins, car le Nord et l'Ouest sont des pays tributaires d'ailleurs mal peuplés. Eh bien ! je vous étonnerai peut-être en vous disant que, dans cet espace si restreint, est condensé le tiers du genre humain. Oui, 400 millions d'individus se pressent dans les trois vallées du Hoang-Ho, ou fleuve Jaune, du